

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 2 juin 2014, à 20 heures, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères : Sylvie DeBlois
Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Yves Lévesque
Arthur Plumpton
Bruno Simard
Marc-Antoine Turcotte

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 5 mai 2014.
3. Suites de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution coût d'entretien terrain de soccer.
7. Résolution autorisant le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés.
8. Résolution autorisant le renouvellement de l'entente avec Zip de Québec et Chaudière-Appalaches.
9. Résolution confirmant la participation de la municipalité pour la partie II de l'étude de faisabilité du sentier du littoral.
10. Résolution dépôt au Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2014- 2015.
11. Divers
 - 11.1 commandite pour le Chœur d'Érika.
12. Rapport des élus sur les divers comités.
13. Période de questions.
14. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

14-69 **Sur une proposition de Arthur Plumpton, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014.

14-70 **Sur une proposition de Marc Antoine Turcotte, Appuyée par Anne Pichette, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2014.

3. Suites de cette séance

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

14-71

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Appuyée** par Bruno Simard , **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser le paiement des factures de mai totalisant 56 549.27 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 2 485.85 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution coût d'entretien terrain de soccer.

- Remis à une séance ultérieure.

7. Résolution autorisant le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés.

14-72

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Arthur Plumpton, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'autoriser la signature de l'entente de services aux sinistrés à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Famille et La Société canadienne de la CROIX-ROUGE de Québec .

8. Résolution autorisant le renouvellement de l'entente avec Zip de Québec et Chaudière Appalaches.

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Famille, désire poursuivre l'entente de collaboration entre la municipalité et la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches qui vient à échéance.

Attendu que l'entente de collaboration comporte les mêmes conditions que la précédente.

14-73

Sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, de confirmer à la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches le renouvellement de l'entente pour les deux prochaines années, pour un montant annuelle de 4 500 \$.

9. Résolution confirmant la participation de la municipalité pour la partie II de l'étude de faisabilité du sentier du littoral.

Attendu que la municipalité de Sainte-Famille, a signée une entente de collaboration avec la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches.

14-74

Sur une proposition de Bruno Simard , **Appuyée par** Arthur Plumpton, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers(ères), de confirmer la participation financière de la Municipalité de Sainte-Famille au projet soit 30 % du coût total

10. Résolution dépôt au Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2014-2015.

14-75

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), de déposer une demande au Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2014-2015 auprès de Famille Québec et d'autoriser le maire de la Municipalité de Sainte-Famille M. Jean-Pierre Turcotte, à signer les documents afférents.

11. Divers

11.1 Commandite pour le Chœur d'Érika

14-76

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Anne Pichette , Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères), de prodéder à l'achat de deux (2) cartes au coûts de 21 \$ chacune.

12. Rapport des élus sur les divers comités.

13. Période de questions

14. Levée de la séance

14-77

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 9 h 20 .

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal.*